

CUBA PRATIQUE

LES COMPAGNIES AERIENNES QUI DESSERVENT CUBA :

- Air France : Tel. 09 69 39 36 54 (www.airfrance.fr) Paris CDG/La Havane
- Air Europa : Tel. 01 42 65 08 00 (www.aireuropa.com) 1 vol/jour (Paris CDG/Madrid/La Havane)
- Iberia : Tel. 01 70 91 14 65 (www.iberia.com) 3 vols /semaine (Paris CDG/Madrid/La Havane)
- Condor : +34 (0) 800 810384 WhatsApp +49 (0) 6171 69889 07 (www.condor.com) (Paris CDG/Francfort/La Havane ou Varadero ou Holguín)

DUREE des VOLS :

- Un vol transatlantique Paris / La Havane dure 10 heures environ à l'aller et un peu moins au retour, environ 9 heures.
- Il y a 6 heures de décalage entre la France et Cuba.

LE VISA DE TOURISME SOUS FORMAT ÉLECTRONIQUE OU LA CARTE DE TOURISME : Un visa de tourisme sous format électronique ou une carte de tourisme est exigée pour toute personne physique (adulte, enfant, bébé) pour un voyage touristique à Cuba. Le visa de tourisme sous format électronique ou la carte touristique est l'équivalent du visa d'entrée pour Cuba.

Attention: Certaines agences disposent toujours des cartes touristiques en papier. Ce type de visa est en cours de validité jusqu'au 30 juin 2025.

Pour l'obtention de les visas de tourisme sous format électronique.: contactez le Consulat de Cuba à Paris : <https://evisacuba.cu/fr/inicio> ; e.mail : taquilla3@ambacuba.fr; taquilla4@ambacuba.fr;

Adresse : 14 rue de Presles – 75015 Paris
Ouvert de lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Tel : 01 45 67 12 63/ 01 45 67 98 60

Toute personne désirant se rendre à Cuba pour un séjour touristique doit être en possession de :

- ✓ Un passeport d'une durée de validité supérieure à celle du séjour envisagé
- ✓ Un billet de retour de sortie de Cuba
- ✓ Une visa de tourisme sous format électronique / Une carte touristique (nominative) pour Cuba délivrée par le Consulat de Cuba à Paris ou les tours opérateurs français agréés par les autorités cubaines pour le faire. La carte touristique a une validité de 90 jours. Elle est renouvelable une fois.

ATTENTION !

Journalistes, reporters et photographes doivent demander un visa professionnel auprès du Consulat de Cuba à l'avance, le délai officiel est aléatoire (cultura@ambacuba.fr)

- ✓ Une attestation d'assurance de voyage (frais médicaux et rapatriement) est obligatoire pour tout voyage. Vous pouvez l'obtenir gratuitement auprès de votre banque si vous avez la carte Visa ou dans une agence de voyage ou à Cuba avec (www.asistur.cu).
- ✓ Depuis le 1er janvier 2022, un nouveau document appelé « déclaration du voyageur » (<https://dviajeros.mitrans.gob.cu>) doit être rempli dans les 48 heures précédant l'arrivée à Cuba. Il peut être présenté sous format digital, mais son impression peut faire gagner du temps à l'arrivée.

POUR LES PERSONNES QUI PARTENT en BATEAU :

La carte de Tourisme (individuelle ou délivrées par groupe) pourra être sollicitée au Consulat ou par Internet aux mêmes conditions que la personne qui voyage en avion. Si vous naviguez déjà et que vous n'êtes pas en possession de votre carte de tourisme avant le départ, vous pouvez l'obtenir une fois que vous arrivez à Cuba dans les marinas internationales. (Marinas Marlin)

REGLEMENTATION VOIES MARITIMES :

Lorsque le bateau touche les limites des eaux cubaines (12 milles marins) le capitaine doit prendre contact avec les autorités portuaires par :

- HF (SSB) 2760 Réseau Côtier National

- HF (SSB) 2790 Réseau Touristique
- VHF Canaux 16 et 72 Autorités Portuaires
- VHF Canal 19 Réseau Touristique

Et fournir les données suivantes : Nom du bateau, Pavillon, Port d'immatriculation

LA MONNAIE : la monnaie nationale est le Peso Cubain (CUP)

- Vous pouvez changer des euros contre des pesos cubains : à l'aéroport, à la banque, dans les hôtels ou dans les bureaux de change (CADECA).
- Vous pouvez tirer de l'argent (pesos cubains) avec vos cartes bancaires (non américaines) dans les guichets automatiques.
- Prévoyez toujours des espèces en petites coupures pour régler dans les commerces privés.
- Vous devez régler par carte bancaire dans tous les établissements appartenant à l'Etat : hôtels, restaurants, bureaux de tourisme, les stations d'essence.

ESPECES :

À Cuba, la plupart des opérations sont effectuées en utilisant de l'argent liquide (cash) dans la monnaie nationale qui est le peso cubain. C'est le cas si vous souhaitez manger dans un restaurant, un café ou un 'Paladar' (Resto privé), prendre un taxi, acheter de l'artisanat ou payer l'entrée de nombreux sites touristiques, Vous aurez alors besoin d'argent liquide. C'est pourquoi une fois que vous arrivez sur le territoire national, la première étape sera de changer ou de retirer de l'argent pour toujours emporter de l'argent liquide avec vous.

CARTES :

Les cartes sont généralement utilisées pour l'achat de biens et de services dans des lieux publics (certains magasins, hôtels, bureaux de tourisme, location de voitures ainsi que pour acheter du carburant dans les stations de services en USD).

Cartes de débit ou de crédit qui fonctionnent à Cuba :

Les cartes acceptées sont : Visa, Mastercard, Union Pay, Ocean Card, CABAL, MIR et American International Service (AIS) à condition qu'elles n'aient pas été émises par des banques américaines ou leurs filiales.

Cartes Nationales pour Étrangers : Carte Prépayée MLC et Carte Classique

LOCATION de VOITURE

Pour la location d'une voiture, selon le loueur choisi, il faut payer le premier plein d'essence au moment du pick-up. Le permis de conduire français suffit (âge minimum : 21 ans et 2 ans de permis pour les « mini vans »).

Pour louer une voiture à l'aéroport : Terminal 3 – T. (00537) 649 9800 (Cubacar/Havanautos)

« Internet » est accessible dans les hôtels.

Le WIFI PUBLIC

C'est souvent sur la place centrale des villes que vous trouverez ces points d'accès à internet. Pour vous connecter au wifi, il faudra vous être procuré au préalable une carte de l'opérateur « Etecsa Telepunto ». Vous trouverez des bureaux Etecsa dans la plupart des villes et zones touristiques.

ELECTRICITE

Courant 110 Volts, 60 Hz, prises à fiches plates (norme américaine). Il faut donc un transformateur et un adaptateur pour les appareils électriques. Certains hôtels haut de gamme possèdent un double système (110V/200V).

La DOUANE :

Il est autorisé la sortie de 2 boîtes de cigares avec une facture et de 3 bouteilles de rhum par personne. Consulter le site des douanes (www.aduana.gob.cu)

Pour plus d'informations, contactez l'Office de Tourisme de Cuba en France : ot.cuba@ambacuba.fr